

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00383 Numéro SIREN : 490 056 751 Nom ou dénomination : A.C.V.
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009631

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **D'ANNECY**

Date : 17/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/009631**
n° de gestion : **2006B00383**
n° SIREN : **490 056 751 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 17/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.C.V.
26 Montée du Château BP 2 74220 LA CLUSAZ

date de clôture : 31/10/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



« A.C.V. »

Société par actions simplifiée
au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26, montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ

490 056 751 RCS ANNECY

* * *

ETATS FINANCIERS

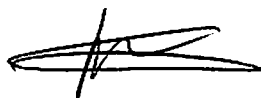
EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD



Désignation de l'entreprise : **SAS A.C.V.** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **26, Montée du Château** 74220 LA CLUSAZ Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **4 9 0 0 5 6 7 5 1 0 0 0 2 0** Néant ☐

				Exercice N clos le, 3 1 1 0 2 0 1 9	N-1 3 1 1 0 2 0 1 8
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB	2 400	11	2 389
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	90 449	63 311	27 138
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN	1 647 269	10 991	1 636 278
	Constructions	AP	17 471 038	5 254 239	12 216 799
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 379 969	1 881 962	498 007
	Autres immobilisations corporelles	AT	243 597	174 840	68 758
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF	13 361		13 361
	Autres immobilisations financières*	BH	4 460		4 460
	TOTAL (II)	BJ	21 852 544	7 385 354	14 467 190
					15 245 866
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	114 744		114 744
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT	8 148		8 148
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	40 333	4 545	35 787
	Autres créances (3)	BZ	118 104		118 104
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
STOCKS *	Disponibilités	CF	70 471		70 471
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	162 546		162 546
	TOTAL (III)	CJ	514 347	4 545	509 801
					517 124
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	22 366 891	7 389 900	14 976 991
					15 762 990
	Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
					(3) Part à plus d'un an : CR 5 000
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.V.

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...438...965.....)	DA		1 438 965		1 438 965	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD					
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG					
	Report à nouveau	DH		(974 723)		(941 505)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(109 854)		(33 218)	
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL		354 388		464 242	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		3 014 773		3 997 477	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		487 695		376 431	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		128 928		229 716	
	Dettes fiscales et sociales	DY		85 102		147 294	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		2 880			
	Autres dettes	EA		10 903 224		10 547 830	
	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	TOTAL (IV)	EC		14 622 603		15 298 748	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		14 976 991		15 762 990	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC					
		ID					
		IE					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		12 746 944		12 391 407	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				12 357	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.V.

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	37 910	FB		FC	28 952
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	4 157 066	FH		FI	4 307 567
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 194 976	FK		FL	4 336 518
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	63 301
	Subventions d'exploitation					FO	1 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	12 033
	Autres produits (1) (11)					FQ	50
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 413 403
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	13 504
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 851
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	503 738
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(34 671)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 182 963
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	164 185
	Salaires et traitements*					FY	1 197 419
	Charges sociales (10)					FZ	419 670
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	Sur immobilisations				GA	835 204
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	4 545
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	10 080
						GF	4 298 490
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	114 913
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 430
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	5 430
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	221 511
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	221 511
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(216 081)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(101 169)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.V.Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		1 400	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		4 552	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		5 952	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		8 406	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		8 406	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(2 454)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(8 800)	(70 405)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 290 678	4 424 784	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 400 532	4 458 002	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(109 854)	(33 218)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
					produits de locations immobilières
	{	HP	HQ		
					produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)
	(3) Dont {	IH	IJ	IK	
	{	IX			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				
	(6ter) {	RC	RD		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				
	(9) Dont transferts de charges	A1	30 000	12 033	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	10 080	9 964		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 976 991.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 194 975.89 Euros et dégageant un déficit de 109 854.13- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/10/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

La continuité d'exploitation est assurée grâce à la mise en oeuvre par la direction des mesures gouvernementales proposées par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire liées au Covid 19.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis sa création, la SAS A.C.V est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale. La société mère SARL P.V.G est seule redevable de l'imposition sur les résultats d'ensemble du groupe.

Concernant la répartition de l'impôt dû entre les sociétés du groupe, chacune des filiales intégrées comptabilise son imposition propre, en constatant une dette vis à vis de la société mère.

La société mère constate pour sa part les créances de chacune des sociétés filiales.

Par différence, entre l'imposition globale et la somme des créances d'impôts de chacune des sociétés, les économies d'impôts réalisées par le groupe ou les charges d'impôts résultantes sont constatées au niveau de la société mère.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en crédit d'impôt un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 000 €.

Ces 8 000 € se décomposent comme suit :

- CICE 2018 pour 59 092 €
- et l'extourne du produit à recevoir pour le CICE 2018 pour un montant de 51 092 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 8 000 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	8 000
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	8 000

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			2 400
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	90 449		
Terrains	1 647 269		
Constructions sur sol propre	17 469 225		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 814		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 328 198		51 771
Installations générales agencements aménagements divers	42 080		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	168 869		7 686
Emballages récupérables et divers	24 962		
TOTAL	21 682 417		59 457
Prêts, autres immobilisations financières	16 897		924
TOTAL	16 897		924
TOTAL GENERAL	21 789 763		62 781

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			2 400	2 400
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			90 449	90 449
Terrains				1 647 269	1 647 269
Constructions sur sol propre				17 469 225	17 469 225
Installations générales agencements aménagements constr.				1 814	1 814
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				2 379 969	2 379 969
Installations générales agencements aménagements divers				42 080	42 080
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				176 555	176 555
Emballages récupérables et divers				24 962	24 962
	TOTAL			21 741 874	21 741 874
Prêts, autres immobilisations financières				17 821	17 821
	TOTAL			17 821	17 821
	TOTAL GENERAL			21 852 544	21 852 544

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	11		11
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	60 262	3 049	63 311
Terrains	9 684	1 307		10 991
Constructions sur sol propre	4 639 423	614 149		5 253 572
Installations générales agencements aménagements constr.	304	363		667
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 669 770	212 192		1 881 962
Installations générales agencements aménagements divers	19 171	3 979		23 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	145 282	6 408		151 690
	TOTAL	6 483 635	838 398	7 322 032
	TOTAL GENERAL	6 543 897	841 457	7 385 354

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	11			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	3 049			
Terrains	1 307				
Constructions sur sol propre	614 149				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	363				
Instal.techniques matériel outillage indus.	212 192				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 979				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 408				
	TOTAL	838 398			
	TOTAL GENERAL	841 457			

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 545				4 545
TOTAL	4 545				4 545
TOTAL GENERAL	4 545				4 545

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 361		13 361
Autres immobilisations financières	4 460		4 460
Clients douteux ou litigieux	5 000		5 000
Autres créances clients	35 333	35 333	
Personnel et comptes rattachés	2 050	2 050	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 132	41 132	
Divers état et autres collectivités publiques	20 812	20 812	
Débiteurs divers	54 111	54 111	
Charges constatées d'avance	162 546	162 546	
TOTAL	338 804	315 983	22 821
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	9 235		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 491		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 796	3 796		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 010 977	1 135 318	1 842 523	33 137
Fournisseurs et comptes rattachés	128 928	128 928		
Personnel et comptes rattachés	38 059	38 059		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 246	36 246		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 322	3 322		
Autres impôts taxes et assimilés	7 475	7 475		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 880	2 880		
Autres dettes	10 903 224	10 903 224		
TOTAL	14 134 908	12 259 248	1 842 523	33 137
Emprunts souscrits en cours d'exercice	111 761			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 072 814			

La société a souscrit un emprunt de 400 000 € début octobre 2019. Seuls 111 761 € ont été débloqués. Les 288 239 € restants seront débloqués au fur et à mesure des besoins.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.0000	95 931			95 931

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 80 ans
Agencements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	51 392
Total	51 392

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 396
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 092
Dettes fiscales et sociales	47 260
Total	75 748

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	162 546
Total	162 546

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

L'effectif moyen de la société en équivalent temps plein est de 36,42 salariés.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	191 581	
Dont entreprises liées	127 424	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 014 373
Total	3 014 373

Les dettes sont garanties par une hypothèque immobilière, par un nantissement des titres et par nantissement du fonds de commerce

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés**Engagements reçus**

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses retenues :

- départ à la retraite entre 65 et 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over moyen
- taux d'augmentation des salaires de 2 %
- taux d'actualisation de 0,56 %
- taux de charges moyen de l'entreprise de 32,14 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		17 580	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
PVG	SARL	359 283	23 Place Jean Premat 74220 LA CLUSAZ

« A.C.V. »

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26, montée du Château - BP 2
74220 LA CLUSAZ
490 056 751 RCS ANNECY

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MAI 2020**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2019

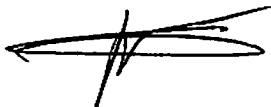
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2019 ressortant à 109.854,13 euros en intégralité au débit du poste « report à nouveau » dont le solde serait porté de (974.723,01) euros à 1.084.577, 14 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD



« A.C.V. »

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26, montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ
490 056 751 RCS ANNECY

**RAPPORT DE GESTION
EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019**

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 octobre 2019 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous rappelle que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées. Je vous donnerais toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

En application des dispositions de l'article L.232-23 du code de commerce, la société est tenue de déposer au Greffe du Tribunal de Commerce, dans le mois qui suit l'assemblée générale statuant sur les comptes, les documents suivants :

- *les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),*
- *le rapport de gestion,*
- *le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,*
- *la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.*

Le rapport qui vous est présenté maintenant est conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2019 le chiffre d'affaires réalisé par la Société s'établit à 4.194.976 euros à comparer à 4.336.518 euros au titre de l'exercice précédent.

Parallèlement, les charges d'exploitation sont en léger recul pour s'établir à 4.217.752 euros contre 4.298.490 euros sur l'exercice passé. Elles se composent des principaux postes suivants :

gn

- Achats de matières premières et autres approvisionnements.....431.255 euros
- Autres achats et charges externes1.222.739 euros
- Masse salariale.....1.544.449 euros

Le résultat d'exploitation est par conséquent bénéficiaire de 72.926 euros contre un bénéfice de 114.913 euros sur le précédent exercice.

Au final, l'exercice écoulé se traduit par une perte de 109.854 euros à comparer à une perte de 33.218 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié de la Société était de 36 salariés au cours de l'exercice écoulé.

1.2. Evènements importants intervenus au cours de l'exercice écoulé

Aucun évènement notable n'est à signaler.

1.3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

L'activité de la Société s'est trouvée interrompue à la suite des mesures de fermeture des établissements décidés par le Gouvernement le 14 mars 2020. A la date du présent rapport, la date de reprise de l'activité de notre Société était inconnue. Des précisions vous sont données ci-après sur les mesures prises par notre Société.

1.4. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La saison d'hiver 2019/2020 a été interrompue le 14 mars 2020 à la suite des mesures décidées par le Gouvernement afin de lutter contre la crise sanitaire Covid 19 ce qui aura un impact significatif sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation de l'exercice en cours, impacts qu'il n'est pas possible aujourd'hui de chiffrer compte tenu des incertitudes sur la date de reprise de l'activité, notre secteur étant susceptible de faire l'objet de mesures de restriction plus longues que le reste des activités économiques.

Notre Société met en place l'ensemble des mesures d'aides gouvernementales proposées par le Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire du Covid 19 afin d'assurer la continuité d'exploitation et une reprise d'exploitation dans les meilleures conditions possibles.

2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

2.1. Etablissement des comptes sociaux

Les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2019 sont présentés, conformément à la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent, étant précisé que les comptes n'intègrent aucun élément de dépréciation ou de provision destiné à tenir compte de la crise sanitaire du Covid 19 et de ses



répercussions sur l'exploitation de notre Société.

2.2. Examen des comptes sociaux

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 octobre 2019 se traduit par un bénéfice de 72.926 euros, ce après pris en compte notamment :

- D'une dotation aux amortissements de 841.457 euros
- D'une production immobilisée de 65.039 euros.

Le résultat comptable, quant à lui, consiste en une perte de 109.854 euros, ce après prise en compte :

- D'un résultat financier déficitaire de 191.581 euros, correspondant principalement au coût de la dette bancaire ;
- D'un crédit d'impôt sur les sociétés de 8.800 euros.

S'agissant du bilan, il est fait observer que :

- Le total de l'actif immobilisé s'établit à la somme de 14.467.190 euros après déduction des amortissements ;
- L'actif circulant s'établit à 509.801 euros, incluant notamment des charges constatées d'avance pour 162.546 euros et des autres créances pour 118.104 euros ;
- Les dettes s'établissent à 14.622.603 euros, dont 3.014.373 euros de passif bancaire et 10.903.224 euros d'autres dettes, principalement constituées de dettes intra-groupes ;
- En sorte que les capitaux propres sont de 354.388 euros à la clôture de l'exercice.

2.3. Reconstitution des capitaux propres

Par décision en date du 09 juin 2015, il a été constaté que les capitaux propres de la Société étaient inférieurs à la moitié du capital social. Il a toutefois été décidé de la poursuite de l'activité et notre Société disposait d'un délai de deux années pour reconstituer ceux-ci ce qui n'a pas été fait.

Nonobstant cette situation, il est proposé de poursuivre l'activité de la Société.

2.4. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

La Société a poursuivi son désendettement à l'égard de ses partenaires bancaires puisque la dette a été réduite de 24% entre les deux exercices sociaux.

Le passif est aujourd'hui composé pour plus des deux tiers d'une dette groupe.

2.5. Délai de paiement des fournisseurs et des clients

Il est précisé que la Société n'a pas été en mesure de fournir les informations relatives aux délais des paiements prévues par les articles L.441-6-1 du code de commerce et D 441-4 du décret 2017-350 du 20 mars 2017.

2.6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du code général des impôts, il est précisé qu'au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2019, les dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal, en application de l'article 39-4 du code général des impôts, s'élèvent à 6.243 euros, auxquelles correspond un impôt théorique de 2.081 euros.

2.7. Consolidation du groupe

Il est rappelé, que notre société mère, la société PVG, entre dans le champ d'application des dispositions de l'article L233-16 du Code de commerce.

Filiale détenue à 99,86 % par la société PVG, notre Société entre dans le périmètre de consolidation.

3. RESULTAT - AFFECTATION

3.1. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2019

Il est proposé d'affecter la perte nette comptable de l'exercice ressortant à 109.854 euros en intégralité au débit du poste « report à nouveau » dont le solde serait porté de (974.723,01) euros à (1.084.577) euros.

3.2. Dividendes versés au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

4. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SUR LA SOCIETE, SES FILIALES

4.1. Activité des filiales et des sociétés contrôlées

Néant

4.2. Prise de participation significative ou prise de contrôle

Néant

4.3. Activité en matière de recherche et de développement.

Je vous informe que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4.4. Convention d'intégration fiscale

La Société est une filiale appartenant à un groupe de société intégré fiscalement, dont la société mère est la société PVG. Cette convention a été conclue initialement le 1^{er} novembre 2006 pour expirer le 31 octobre 2011 et a été renouvelée pour se terminer le 31 octobre 2016. Elle a été renouvelée pour une nouvelle période de cinq années à compter du 1^{er} novembre 2016.

Cette intégration fiscale est basée sur le principe de neutralité consistant à ce que soit mis à la charge de la filiale par la société mère le montant des impôts dont elle aurait dû s'acquitter envers le Trésor Public si elle n'était pas devenue membre du Groupe Intégré.

4.5. Régularisation des participations croisées

Néant

5. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vous demande, conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

6. MANDATS DU PRESIDENT ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

6.1. Monsieur Olivier POLLET-VILLARD a été nommé Président de la Société par assemblée générale du 25 avril 2016, pour une durée illimitée.

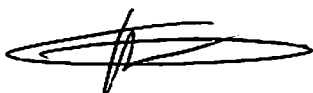
6.2. Le mandat du Cabinet AUDICE ALPES, Commissaire aux comptes titulaire, a été renouvelé à la suite de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018 pour une nouvelle période de 6 exercices sociaux.

* * *

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Président

M. Olivier POLLET-VILLARD



AU CŒUR DU VILLAGE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2019

AU CŒUR DU VILLAGE

26 Montée du Château – BP 2 – 74 220 LA CLUSAZ

Société par actions simplifiée au capital de 1 438 965 €

RCS ANNECY 490 056 751

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2019

Aux associés,

1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AU CŒUR DU VILLAGE relatifs à l'exercice clos le 31/10/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Evènements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant l'épidémie de Coronavirus.

4 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons été conduits à vérifier la pertinence et la correcte application des méthodes décrites dans la note « Immobilisations corporelles » de l'annexe. Nous avons obtenu les éléments probants recherchés et justifiant de la correcte évaluation des immobilisations brutes et de leurs amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

6 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

7 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut

**AU CŒUR DU
VILLAGE**

*Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels*

*Exercice clos le
31 octobre 2019*

impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 28 avril 2020,

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes



Guillaume BERARD
Associé

AU CŒUR DU VILLAGE

Comptes annuels – Exercice clos le 31 octobre 2019

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2019 12		Exercice N-1 31/10/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement	2 400	11	2 389		2 389
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	90 449	63 311	27 138	30 187	3 049 10.10
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	1 647 269	10 991	1 636 278	1 637 585	1 307 0.08
	Constructions	17 471 038	5 254 239	12 216 799	12 831 311	614 512 4.79
	Installations techniques, matériel et outillage	2 379 969	1 881 962	498 007	658 428	160 421 24.36
	Autres immobilisations corporelles	243 597	174 840	68 758	71 458	2 700 3.78
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	13 361		13 361	12 617	744 5.90
	Autres immobilisations financières	4 460		4 460	4 280	180 4.21
	Total II	21 852 544	7 385 354	14 467 190	15 245 866	778 676 5.11
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	114 744		114 744	140 219	25 474 18.17
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	8 148		8 148	9 206	1 058 11.49
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	40 333	4 545	35 787	42 750	6 963 16.29
	Autres créances	118 104		118 104	107 017	11 088 10.36
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	70 471		70 471	50 777	19 694 38.79
	Charges constatées d'avance (3)	162 546		162 546	167 156	4 610 2.76
	Total III	514 347	4 545	509 801	517 124	7 323 1.42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 366 891	7 389 900	14 976 991	15 762 990	785 999 4.99

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

5 000

C.P.S

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/10/2019 12	Exercice N-1 31/10/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 438 965) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 438 965	1 438 965		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	974 723	941 505	33 218	3.53
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	109 854	33 218	76 636	230.71
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	354 388	464 242	109 854	23.66
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 014 373	3 976 618	962 245	24.20
	Concours bancaires courants	400	20 858	20 458	98.08
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	487 695	376 431	111 264	29.56
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 928	229 716	100 787	43.87
	Dettes fiscales et sociales	85 102	147 294	62 192	42.22
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 880		2 880	
	Autres dettes	10 903 224	10 547 830	355 394	3.37
	Total IV	14 622 603	15 298 748	676 145	4.42
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	14 976 991	15 762 990	785 999	4.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

12 746 944 12 391 407

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2019 12			Exercice N-1 31/10/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	37 910		37 910	28 952		8 958	30.94
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 157 066		4 157 066	4 307 567		150 500	3.49
Chiffre d'affaires NET	4 194 976		4 194 976	4 336 518		141 542	3.26
Production stockée							
Production immobilisée			65 039	63 301		1 738	2.75
Subventions d'exploitation				1 500		1 500	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 000	12 033		17 967	149.31
Autres produits			663	50		613	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			4 290 678	4 413 403		122 724	2.78
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			22 487	13 504		8 982	66.52
Variation de stock (marchandises)			1 058	1 851		793	42.86
Achats de matières premières et autres approvisionnements			431 255	503 738		72 483	14.39
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			25 474	34 671		60 146	173.47
Autres achats et charges externes *			1 222 739	1 182 963		39 776	3.36
Impôts, taxes et versements assimilés			118 614	164 185		45 572	27.76
Salaires et traitements			1 186 045	1 197 419		11 374	0.95
Charges sociales			358 404	419 670		61 266	14.60
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			841 457	835 204		6 253	0.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 545		4 545	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 219	10 080		138	1.37
Total des Charges d'exploitation (II)			4 217 752	4 298 490		80 738	1.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			72 926	114 913		41 986	36.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/10/2019	12	31/10/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 430		5 430	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			5 430		5 430	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	191 581		221 511		29 930	13.51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	191 581		221 511		29 930	13.51
2. Résultat financier (V-VI)	191 581		216 081		24 501	11.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	118 654		101 169		17 486	17.28
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 400		1 400	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			4 552		4 552	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			5 952		5 952	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			8 406		8 406	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			8 406		8 406	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			2 454		2 454	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	8 800		70 405		61 605	87.50
Total des produits (I+III+V+VII)	4 290 678		4 424 784		134 106	3.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 400 532		4 458 002		57 470	1.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	109 854		33 218		76 636	230.71

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 976 991.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 194 975.89 Euros et dégageant un déficit de 109 854.13- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/10/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

La continuité d'exploitation est assurée grâce à la mise en oeuvre par la direction des mesures gouvernementales proposées par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire liées au Covid 19.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis sa création, la SAS A.C.V est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale. La société mère SARL P.V.G est seule redevable de l'imposition sur les résultats d'ensemble du groupe.

Concernant la répartition de l'impôt dû entre les sociétés du groupe, chacune des filiales intégrées comptabilise son imposition propre, en constatant une dette vis à vis de la société mère.

La société mère constate pour sa part les créances de chacune des sociétés filiales.

Par différence, entre l'imposition globale et la somme des créances d'impôts de chacune des sociétés, les économies d'impôts réalisées par le groupe ou les charges d'impôts résultantes sont constatées au niveau de la société mère.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en crédit d'impôt un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 000 €.

Ces 8 000 € se décomposent comme suit :

- CICE 2018 pour 59 092 €
- et l'extourne du produit à recevoir pour le CICE 2018 pour un montant de 51 092 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 8 000 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	8 000
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	8 000

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			2 400
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	90 449		
Terrains	1 647 269		
Constructions sur sol propre	17 469 225		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 814		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 328 198		51 771
Installations générales agencements aménagements divers	42 080		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	168 869		7 686
Emballages récupérables et divers	24 962		
TOTAL	21 682 417		59 457
Prêts, autres immobilisations financières	16 897		924
TOTAL	16 897		924
TOTAL GENERAL	21 789 763		62 781

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			2 400	2 400
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			90 449	90 449
Terrains				1 647 269	1 647 269
Constructions sur sol propre				17 469 225	17 469 225
Installations générales agencements aménagements constr.				1 814	1 814
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				2 379 969	2 379 969
Installations générales agencements aménagements divers				42 080	42 080
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				176 555	176 555
Emballages récupérables et divers				24 962	24 962
	TOTAL			21 741 874	21 741 874
Prêts, autres immobilisations financières				17 821	17 821
	TOTAL			17 821	17 821
	TOTAL GENERAL			21 852 544	21 852 544

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL		11		11
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	60 262	3 049		63 311
Terrains		9 684	1 307		10 991
Constructions sur sol propre		4 639 423	614 149		5 253 572
Installations générales agencements aménagements constr.		304	363		667
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 669 770	212 192		1 881 962
Installations générales agencements aménagements divers		19 171	3 979		23 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		145 282	6 408		151 690
	TOTAL	6 483 635	838 398		7 322 032
	TOTAL GENERAL	6 543 897	841 457		7 385 354

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	11				
Autres immob.incorporelles	3 049				
Terrains	1 307				
Constructions sur sol propre	614 149				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	363				
Instal.techniques matériel outillage indus.	212 192				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 979				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 408				
	TOTAL	838 398			
	TOTAL GENERAL	841 457			

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 545				4 545
TOTAL	4 545				4 545
TOTAL GENERAL	4 545				4 545

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 361		13 361
Autres immobilisations financières	4 460		4 460
Clients douteux ou litigieux	5 000		5 000
Autres créances clients	35 333	35 333	
Personnel et comptes rattachés	2 050	2 050	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 132	41 132	
Divers état et autres collectivités publiques	20 812	20 812	
Débiteurs divers	54 111	54 111	
Charges constatées d'avance	162 546	162 546	
TOTAL	338 804	315 983	22 821
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	9 235		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 491		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	3 796	3 796		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	3 010 977	1 135 318	1 842 523	33 137
Fournisseurs et comptes rattachés	128 928	128 928		
Personnel et comptes rattachés	38 059	38 059		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 246	36 246		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 322	3 322		
Autres impôts taxes et assimilés	7 475	7 475		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 880	2 880		
Autres dettes	10 903 224	10 903 224		
TOTAL	14 134 908	12 259 248	1 842 523	33 137
Emprunts souscrits en cours d'exercice	111 761			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 072 814			

La société a souscrit un emprunt de 400 000 € début octobre 2019. Seuls 111 761 € ont été débloqués. Les 288 239 € restants seront débloqués au fur et à mesure des besoins.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.0000	95 931			95 931

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 80 ans
Agencements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	51 392
Total	51 392

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 396
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 092
Dettes fiscales et sociales	47 260
Total	75 748

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	162 546
Total	162 546

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

L'effectif moyen de la société en équivalent temps plein est de 36,42 salariés.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	191 581	
Dont entreprises liées	127 424	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 014 373
Total	3 014 373

Les dettes sont garanties par une hypothèque immobilière, par un nantissement des titres et par nantissement du fonds de commerce

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses retenues :

- départ à la retraite entre 65 et 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over moyen
- taux d'augmentation des salaires de 2 %
- taux d'actualisation de 0,56 %
- taux de charges moyen de l'entreprise de 32,14 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		17 580	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
PVG	SARL	359 283	23 Place Jean Premat 74220 LA CLUSAZ